



Plan de suppression d’emplois chez SFR : la direction retire sa demande d’homologation

La direction de SFR a décidé aujourd’hui de retirer sa demande d’homologation du plan de suppression d’emplois, à quelques heures de la décision de la DRIEETS* d’Île-de-France.

Pour l’Intersyndicale SFR, cette décision est la conséquence de :

- la proposition de médiation et projet d’accord majoritaire transmis hier, 30 septembre 2021, par les organisations syndicales représentatives à la direction du groupe ;
- la décision du Tribunal judiciaire de Paris du 21 septembre 2021 condamnant la déloyauté de la direction et l’absence de justifications économiques du plan de départs volontaires chez SFR ;
- l’engagement de l’Intersyndicale UNSa-CFDT-CFTC qui porte, depuis des mois, les mêmes revendications dans l’intérêt des salariés du groupe ;
- la mobilisation de toutes les parties sollicitées qui ont œuvré pour la réouverture des discussions et le rétablissement du dialogue social, vecteurs pouvant contribuer à l’avenir de l’entreprise et à la protection des salariés.

L’Intersyndicale s’inquiète du refus de la médiation par la Direction, qui seule garantirait l’organisation d’un débat apaisé conformément à l’histoire des relations sociales au sein de SFR.

Les représentants du personnel continueront à faire preuve du sens des responsabilités et de l’esprit de dialogue qui les animent et qu’ils ont démontrés depuis l’annonce de ce plan le 3 mars dernier.